



DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2025/2026

☐ Dérogation Externe

☐ Dérogation Interne

NOM et PRÉNOM des représentants :

ADRESSE:.....

Téléphone :

NOM ET PRÉNOM de l'enfant :

Date et lieu de Naissance :

École fréquentée en 2024/2025(Sauf en cas de 1^{ère} inscription):.....

École de secteur (uniquement pour dérogation interne):.....

École de Sainte-Savine pour laquelle la dérogation est sollicitée :

☐ Élémentaire Achille Payeur

☐ Élémentaire Jules Ferry

☐ Élémentaire Georges Guingouin

☐ Élémentaire Lucie Aubrac

☐ Maternelle Raymond Berniolle

☐ Maternelle Georges Guingouin

☐ Maternelle Lucie Aubrac

Motifs de la demande (joindre éventuellement les pièces justificatives) :

☐ Poursuite de scolarité

☐ Fratrie déjà scolarisée

☐ Raisons médicales

☐ Autre: à préciser.....

(Précisez les motifs, Article L212-8 du code de l'éducation)

Date et signature des représentants :

AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE	VISA DE L'IEC DE CIRCONSCRIPTION	DÉCISION DU MAIRE DE LA COMMUNE D'ACCUEIL
Date :		Date :
☐ Favorable	Date :	☐ Favorable
☐ Défavorable		☐ Défavorable

MODALITES DE PROCEDURE

Les parents non domiciliés à Sainte-Savine désirant inscrire leur enfant dans une école publique savinienne doivent compléter ce document et suivre la démarche suivante :

- ✓ Après l'avoir rempli et signé, les parents transmettront l'imprimé au Maire de leur commune de résidence pour avis.
- ✓ Après avis, le Maire de la commune de résidence des parents adressera l'imprimé à la DSDEN de l'Aube pour visa. Celle-ci se chargera de le transmettre à la mairie de Sainte-Savine.
- ✓ Après décision du Maire, l'imprimé sera retourné aux parents pour l'éventuelle inscription définitive de leur enfant auprès du guichet unique d'accueil de la Maison des Viennes. Les commissions scolaires se déroulent au mois de juin.

JUSTIFICATIFS A APPORTER LORS DE L'INSCRIPTION

- ✓ Livret de famille
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ✓ Certificat de radiation en cas de changement d'école
- ✓ Carnet de santé
- ✓ Jugement de séparation